



COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE VTT XC 2019

EPREUVE

DIMANCHE 16 juin 2019

REGLEMENT

DEFINITION :

La Championnat de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est organisé par le Club VTT Conliège Jura Bassin de Lons le Saunier à LONS LE SAUNIER (Plateau de Montciel) Les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Le Championnat de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est ouvert aux licenciés FFC du comité Bourgogne Franche-Comté des catégories cadet à masters.

L'épreuve est ouverte aux catégories Poussin , Pupille , Benjamin, Minime sans attribution de maillot de Champion.

CATEGORIES / HORAIRES

- Cadets. 9h30
- Minime H/F 10h30
- Benjamin H/F 11h15
- Pupilles Poussins 11h45

Remise des Prix Catégories : Poussin / Pupille/ Benjamin / Minime

- Juniors 13h30
- Masters 3 et + 13h30 + 2 mn)
- Dame (Cadette/Junior/dame) 13h30 + 4 mn)
- Espoirs / Seniors / Masters 1 et 2. 15h00

Remise des prix et attribution Maillot autres catégories

CLASSEMENTS :



Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements (daniel.martin50@wanadoo.fr) au plus tard le mardi suivant l'épreuve.
(Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité

CIRCUIT/ SECURITE :

Les circuits et temps de course devront être conformes à la réglementation fédérale. Les participants devront respecter les règles de sécurité en vigueur (port du casque)

MISE EN GRILLE :

La mise en grille sera établie de la façon suivante :

- en premier le champion régional en titre sur la catégorie
- ensuite en fonction du ranking connu la semaine précédent l'épreuve.

Ce dernier sera figé à l'issue de l'inscription Cicleweb. Tout coureur inscrit après cette date sera automatiquement placé en fin de grille, et ce, quelque soit son ranking, ou son palmarès ...

DROIT D'ENGAGEMENT :

Engagement sur le site CICLEWEB sans avance financière du club (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB paieront leur engagement à l'émargement.

- o Montant de l'engagement : 5€ pour les Minimes / 10€ pour Cadette/Cadet
13€ autres catégories

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- o Montant de l'engagement sur place : 9€ pour les Minimes / 14€ pour Cadette/Cadet
17€ autres catégories

ATTRIBUTION MAILLOT DE CHAMPION (à partir de la catégorie cadet) :

Les règles appliquées pour autoriser la remise du maillot de Champion sont les suivantes:

Catégorie Homme :

Minimum de 5 coureurs dans chaque catégorie présents sur la ligne de départ

Si le quota n est pas atteint, le coureur concourt dans la catégorie immédiatement inférieure ou plus ,jusqu'à obtenir le minimum de 5 coureurs.

Catégorie Femme :

Minimum de 3 coureurs dans chaque catégorie présents sur la ligne de départ

Une dérogation sera accordée sur ce point pour les catégories féminines en fonction de leur représentativité.



DOTATION / GRILLES DE PRIX :

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La remise des maillots est prise en charge par le Comité régional et la CRVTT